

Commune de Saint Denis des Coudrais

Mairie – le Bourg

72110 Saint Denis des Coudrais

tél : 02.43.93.48.90.

[commune.stdenisdescoudrais@orange.fr](mailto:commune.stdenisdescoudrais@orange.fr)

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis des Coudrais.

### Séance du 28 octobre 2021

Nombre de conseillers	11	Date de convocation	21/10/2021
En exercice	11	Date d'affichage	21/10/2021
Présents	10		
Votants	10		

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Yves HERMELINE, Maire

Étaient présents : M. Jean-Yves HERMELINE M. Jacques BARBIER Mme Virginie BEAUMONT  
M. Gérard BEAUMONT Mme Claire BROSSET Mme Claire GUILLARD M. Fabien RENÉ  
M. Pierre SAINTIN M. Gérôme LETERTRE M. Nicolas VIEL  
Étaient excusés :  
Étaient absents : M. Frédéric LAUNAY  
M. Pierre SAINTIN a été nommé secrétaire de séance

### **2021D25 ADRESSAGE : CREATION D'UN LIEUDIT POUR LE BATIMENT D'EXPLOITATION DE M. PETIT**

Monsieur Hermeline présente la demande de M. Petit relative à la création d'une adresse pour le bâtiment agricole qu'il a repris dans le cadre de son activité professionnelle. En effet ce bâtiment se trouve en limite de commune et l'ancien exploitant habite le lieu-dit le Cormier sur la commune de Prévelles en face du bâtiment agricole, son adresse d'exploitation était donc le cormier à Prévelles. Il est impossible pour M. Petit de conserver cette adresse puisque le siège d'exploitation est transféré sur la commune de Saint Denis des Coudrais.

Il demande donc que la parcelle cadastrée B230 ait pour adresse : 1 lieudit le champ aux gallus.  
Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition

Fait et Délibéré le 28/10/2021

Pour extrait conforme au registre.

A Saint-Denis-des-Coudrais, le 29/11/2021



**Le Maire,  
Jean-Yves HERMELINE**